

UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY



PRÉSIDENTE

**INVITATION DE L'UNJCI  
EXPOSÉ LIMINAIRE DU PRÉSIDENT L'UFHB**

- Monsieur le Président du Conseil Exécutif de l'UNJCI (Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire),
- Mesdames et Messieurs les Journalistes,
- Messieurs les Vice-présidents de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB),
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Université Félix Houphouët-Boigny ,
- Chers collaborateurs,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs,

Dans l'opinion, on fait souvent grief, à tort ou à raison, à l'Université, en tant qu'institution, d'être un lieu ésotérique et fort éloigné des questions sociétales. Cette opinion, qui est très ancienne, persiste toujours. C'est pourquoi, je remercie très sincèrement, à travers le Président Jean-claude Coulibaly, l'UNJCI, pour l'opportunité qu'elle me donne, de déconstruire ce préjugé tenace. Je remercie également tous les journalistes ici présents, pour l'immense honneur qui est fait, par-delà ma personne, à l'UFHB.

Deux thématiques ont été retenues pour cette rencontre, à savoir :

- Covid-19 : quelle Université Houphouët-Boigny ?
- Quels rapports entre les syndicats et l'administration ?

Avant les échanges, je voudrais vous présenter les activités phares de l'UFHB. Mon exposé s'articulera autour de deux axes :

- 1) Bilan des activités de l'UFHB **avant** la crise sanitaire.
- 2) Activités de l'UFHB **pendant** et **après** la fermeture des universités et perspectives

### **I/ Bilan des activités de l'UFHB avant la crise sanitaire**

Pour prendre la pleine mesure de ce bilan, il est important de décliner les activités de l'UFHB, à l'aune de la vision de l'équipe de direction. La vocation de cette vision est la construction d'une université innovante, performante, citoyenne et ouverte sur la société et le monde, en vue de former un capital humain de qualité pour le développement de la Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre de celle-ci a permis à l'UFHB, d'obtenir des résultats tangibles dans les domaines de la **pédagogie**, de la **recherche**, de la **coopération interuniversitaire** et de la **gouvernance**. **Au titre de la pédagogie**, les résultats ci-après ont été obtenus :

- Le reformatage des maquettes pédagogiques et des offres de formation de 13 UFR, conformément aux normes internationales du LMD ;
- Le règlement intérieur des heures d'enseignement et d'encadrement ;
- La mise au point d'un logiciel de gestion des heures d'enseignement ;

Il faut bien noter que les trois outils ci-dessus ont permis de suivre les obligations de service des enseignants-chercheurs et des chercheurs.

- L'extension de la pratique du lecteur optique au-delà des UFR des Sciences de la santé, notamment dans les UFR Biosciences, les Sciences de la Terre et des Ressources Minières (STRM) ;
- Le règlement intérieur des examens ;
- La modernisation de la scolarité, qui a permis aux étudiants de faire leurs inscriptions en respectant strictement le calendrier prévu à cet effet, etc.

**Au titre de la recherche**, on peut dénombrer trois acquis majeurs :

- **La création des quatre Écoles Doctorales (ED)**, selon les exigences du LMD. Ces écoles sont organisées autour des thématiques suivantes : Biologie, Environnement et Santé ; Sciences, Technologie et Agriculture Durable ; Sociétés, Communication, Arts, Lettres et Langues ; Sciences Économique, Juridique, Politique et de Gestion ;

Il faut souligner que ces ED ont été créées, en suivant une méthode participative. En effet, toutes les parties prenantes de l'Institution, dont deux doctorants pour chacune des 13 UFR et un expert CAMES /AUF ont pris part au séminaire des 14 et 15 février 2018 et à des réunions qui ont eu lieu à cet effet.

Le Conseil de l'Université a entériné les conclusions dudit séminaire, le 14 mars 2018. Dans le même ordre d'idées, des réunions ont été organisées pour déterminer consensuellement les frais d'inscription pédagogique. Les recommandations issues de ces rencontres, notamment des frais à hauteur de 500 000 (cinq cent mille) Francs CFA, ont été entérinées par le Conseil de l'Université, le 23 janvier 2020.

Suite aux travaux relatifs à la création de ces écoles, qui se sont déroulés du 14 février 2018 au 23 janvier 2020, les associations d'étudiants, dont la FESCI, ont été largement informées, en vue de les amener à comprendre le bien-fondé de la mise en œuvre de ces écoles qui constituent des exigences incontournables du LMD.

- **La réforme des laboratoires** pour mutualiser les ressources humaines et matérielles et donner une meilleure formation aux doctorants. Dans le cadre de cette réforme, le nombre de laboratoires est passé de **95 à 31**.
- **Les projets du pôle scientifique de Bingerville**

- **Le projet Wave**

Ce projet vise à lutter contre la famine en étudiant les virus qui attaquent les plantes à tubercules, tel que le manioc ;

- **L'unité pilote de phyto-médicament**

Ce projet vise à produire des médicaments à base de plantes ;

➤ **L'unité pilote de biopesticide**

Ce biopesticide, dont l'UFHB a le brevet depuis 2015, vise à produire des pesticides à base de plantes et donc non toxiques.

➤ **Les centres d'excellence africain (CEA CCBAB)**

Ces centres forment des Masters et des PHD en biodiversité et en agriculture durable ;

➤ L'acquisition de 217 ha de terre dans la S/P de Djékanou pour :

- L'installation d'une ferme agro-pastorale expérimentale ;
- Des Unités de Recherche Industrielles (URI) pour favoriser le transfert des résultats de la recherche vers les industries.

**Au titre de la Coopération et des Partenariats :**

La politique d'ouverture de l'UFHB sur la société et le monde a permis d'obtenir, pour la période de 2012 à 2019, les résultats suivants :

- 309 accords de coopération avec des homologues des cinq (05) continents : Afrique, Europe, Asie, Amérique, Antarctique ;
- 155 conventions de codirection de thèses avec des universités française, canadienne, belge et allemande ;
- Signature d'accords de collaboration et de partenariat avec des entités nationales, notamment la Sodefor, l'Agence Emploi Jeunes, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (abrégé, Firca) ;
- Meilleure université de l'espace Cames, à la lumière des brillants résultats obtenus aux différents concours d'agrégation et aux comités consultatifs interafricains ;
- Ouverture de l'UFHB sur le monde du travail avec l'Association Professionnelle de Banques, la Chambre de commerce européenne en Côte d'Ivoire qui regroupe 150 entreprises dont Microsoft, Mitsubishi, etc.

**Au titre de la Gouvernance, on peut citer :**

- Le recadrage des filières professionnalisées pour en améliorer la gestion et augmenter les ressources propres de l'institution ;
- La refonte du règlement intérieur pour prendre en compte toutes les mutations liées à l'adoption du LMD en 2009 ;
- Le code d'éthique et de déontologie ;
- L'institution de réunions régulières et rapprochées, deux fois par semaine (lundi et vendredi) de l'équipe de direction, pour être plus près des problèmes de fonctionnement de l'université ;
- Les sessions du Conseil de Gestion et du Conseil de l'Université se tiennent régulièrement, en vue de prendre les grandes décisions qui doivent influencer sur la vie de l'institution ;
- L'assainissement de la gestion des heures complémentaires et des heures supplémentaires ;

- La rationalisation de la gestion du patrimoine immobilier et mobilier de l'Université. Celle-ci a permis d'accroître les ressources propres de l'institution. Ces ressources, qui étaient jusque'en 2016 d'environ 5 %, sont passées aujourd'hui à environ 12 %.
- Toujours au titre de la gouvernance, il faut noter que l'équipe de direction, qui a opté pour une gestion participative et de proximité, reçoit régulièrement toutes les associations d'étudiants et les syndicats des personnels à leur demande ou dans le cadre de rencontres qui engagent la vie de l'institution, notamment des séminaires et des ateliers. Les syndicats des personnels et les représentants des enseignants et des personnels administratifs et techniques siègent au Conseil de l'Université. Au total, l'équipe de direction entretient de bonnes relations avec tous les syndicats des personnels et les associations d'étudiants.

La mise en œuvre de notre vision a été fortement contrariée par la covid-19. Nonobstant les difficultés liées à cette situation, les acteurs de notre institution n'ont pas abdiqué. Ils ont fait montre d'une capacité de résilience. En effet, ils ont fait preuve d'ingéniosité pour accomplir leur mission, dans le strict respect des mesures barrières édictées par le Conseil National de Sécurité.

- Monsieur le Président de l'UNJCI,

- Distingués Invités,

- Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi maintenant, dans le deuxième axe de mon exposé, de mettre en lumière les acquis de l'UFHB **pendant** et **après** la fermeture des universités.

## **II/ Bilan de l'UFHB pendant et après la fermeture des universités et perspectives**

**Pendant** la fermeture des universités, en principe, les activités relatives à l'enseignement, à la recherche et à la coopération interuniversitaire ont été suspendues, du 18 mars au 24 mai 2020. Néanmoins, l'équipe de direction de l'UFHB a pris des dispositions novatrices qui ont permis la reprise des activités dans la mesure du possible.

**Au titre des dispositions d'ordre sanitaire**, on peut noter la construction d'un environnement prenant en compte les mesures barrières :

- Installation de barriques contenant de l'eau savonneuse, du gel hydro-alcoolique et du papier essuie-mains aux entrées et aux sorties de l'UFHB, à l'intérieur, devant les amphithéâtres, salles de TP et de TD ;
- Délimitation des places dans les salles de TP, dans le respect des gestes barrières ;
- Port du masque obligatoire sur le campus ;
- Création de brigades d'étudiants pour sensibiliser les étudiants et le personnel.
- Distribution de caches-nez lavables ou non lavables offerts par l'État à tous les personnels (enseignants, chercheurs, administratifs et techniques, étudiants) pour près d'un million d'exemplaires.

**Au titre de la pédagogie**, on peut citer :

- La continuité pédagogique qui a permis aux UFR des sciences de la santé d'organiser des cours en ligne. À cet effet, des enseignants ont été formés. Cette méthode a été appliquée pour les CM et les TD. Seuls les TP et les TD ont été faits en présentiel, dans le strict respect des mesures barrières.

**Au titre de la recherche**, l'UFHB a obtenu les résultats suivants :

- Mise au point d'une solution hydro-alcoolique à base de plantes, par le Centre National de Floristique de l'UFR Biosciences (désinfectant des mains, des objets d'usage courant et des surfaces). Celle-ci agit sur les bactéries, les champignons et les virus ;

Il faut noter que dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, l'UFHB a offert des cartons de solution hydro-alcoolique au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'hôpital mère-enfant de Bingerville, au District Autonome d'Abidjan, à la Sodefor, au Port Autonome d'Abidjan, à la Sotra, à l'Ambassade de France, au Consulat Général de France et à la Mairie de Cocody, etc.

- Proralys 50 EC (Wascal de l'UFR Biosciences), désinfectant environnemental à base de plantes : bureaux, salles de classes, marché, lieux de culte, véhicules de transport, etc. ;
- Traduction des messages en 12 langues nationales et 03 langues de migration (moré, arabe, haoussa) du Ministère de la Santé et du Ministère de la Sécurité, par l'Institut de Linguistique Appliquée, UFR LLC ;
- Security distance (dispositif permettant de respecter la distanciation physique, de contrôler des entrées et sorties d'une enceinte close et sortie d'une enceinte en fonction de la surface de mobilité (bus, salle de TP, de TD, banque, etc.).

**Au titre de la coopération interuniversitaire**, l'UFHB a signé une convention avec le District Autonome d'Abidjan.

- Conformément aux dispositions de cette convention, le District a donné : une contribution de 5 000 000 (cinq millions) de francs CFA de carburant, en vue de l'ouverture d'une voie d'accès à la ferme agro-pastorale qui sera créée à Angbavia ;
- Une somme de 116 000 000 (cent seize millions) de francs CFA pour promouvoir des activités du projet Wave pour la lutte contre les virus qui attaquent les plantes à tubercule, soutenir l'unité pilote de biopesticide et celle des phytomédicaments.

**Depuis la reprise de ses activités**, l'UFHB s'attelle à la consolidation des résultats obtenus pendant la fermeture des universités.

En témoignent les activités en cours :

**Au titre de la pédagogie**, les cours en ligne pour les CM et les TD ont été étendus à toutes les autres UFR. Des enseignants desdites UFR ont été formés à cet effet. Désormais, l'enseignement en présentiel concerne exclusivement les TP et quelques TD. Cette innovation n'est pas ponctuelle. Elle inaugure l'ère du numérique à l'UFHB.

**Au titre de la recherche**, les perspectives sont bonnes.

- Le laboratoire biologie-santé de l'UFR Biosciences, qui a déjà mis au point un médicament à base de plantes appelé KOHI gélule, va poursuivre les recherches pour apprécier l'action de ce phytomédicament sur le coronavirus. L'efficacité de ce médicament est connue pour les hépatites virales B et C.
- Dans la même perspective, le laboratoire biologie-santé poursuivra également ses recherches sur l'Alginine tisane, qu'il a mise au point. Cette tisane stimule l'immunité antivirale, antibactérienne et antifongique.

- Avec l'ouverture des Écoles Doctorales, les thèses des doctorants porteront sur des questions sociétales. Cette réorientation de la recherche permettra de résoudre les problèmes concernant les secteurs public et privé.

### **Au titre de la coopération interuniversitaire**

Conformément aux exigences du LMD, l'UFHB mettra davantage l'accent sur l'ouverture au monde du travail pour la mise en œuvre de la professionnalisation, et former des cadres compétents et compétitifs.

**Au titre de la gouvernance**, enfin, l'UFHB envisage d'organiser un séminaire sur les ressources propres, en vue d'augmenter sa contribution au budget de l'Institution. L'augmentation des ressources propres pourra améliorer la qualité de la formation et de la gouvernance, l'équipement, etc.

- Monsieur le Président de l'UNJCI,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs,

Je voudrais renouveler mes remerciements à l'UNJCI et à tous les journalistes ici présents, pour leur accompagnement, leur contribution pour aider l'UFHB à en faire chaque jour un peu plus.

Je vous remercie !

Prof. Abou KARAMOKO, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny

Abidjan, le 07 juillet 2020